



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agrocarburants

Question écrite n° 103782

Texte de la question

M. Arnaud Robinet interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur l'avenir des agriculteurs impliqués dans la production de biocarburants de première génération. La Commission européenne présentait le 1er décembre 2016 une proposition de révision de la directive sur les énergies renouvelables, en vue de diminuer la part maximale de biocarburants de première génération au sein des transports de 7 % à 3,8 % entre 2020 et 2030. Au regard des enjeux environnementaux, industriels et d'indépendance énergétique, il mesure l'importance d'inciter à développer la seconde génération de biocarburants, mais sans pour autant accabler les acteurs de la première génération, d'autant plus que plusieurs milliers d'emplois ruraux, évalués entre 20 000 et 130 000 emplois directs et indirects, pourraient être menacés. Les producteurs d'oléo-protéagineux comme les professionnels betteraviers français pourraient être clairement impactés par cette décision. Il est à noter tout particulièrement que la filière française du colza demeure jusqu'à présent très dépendante de ses débouchés dans l'énergie. Par ailleurs, pour la campagne commerciale 2016 - 2017, la trituration et les exportations de colza sont prévues en baisse par rapport à l'an passé en raison notamment du recul de la production de 0,6 million de tonnes par rapport à 2015-2016 suite aux mauvaises conditions climatiques du printemps 2016. Enfin, selon les premières estimations de semis pour la récolte 2017, les surfaces en colza se réduiraient de 7 % par rapport à 2016 du fait de conditions défavorables, notamment pour les plus tardifs, le manque de pluie ayant notamment affecté la région Grand Est. Il souhaite rappeler que les nouvelles technologies de biocarburants, dits avancés ou de seconde génération, fabriqués à base de déchets agricoles et forestiers ou de micro-algues, entrent à peine en phase d'industrialisation et vont nécessiter des investissements conséquents. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui indiquer quelle solution équilibrée le Gouvernement entend-il trouver pour le que le défi des nouvelles énergies propres puisse être relevé sans fragiliser les professionnels de l'agriculture déjà impliqués depuis plusieurs années.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103782

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2832